



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉFENSE, AUTONOMIE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE : L'ACTUALITÉ DE L'AMITIÉ FRANCO-GRECQUE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France - Grèce à Rhodes, Chalki, Athènes et Tanagra

10 au 16 mars 2022

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Grèce du Sénat s'est rendue à Rhodes et Chalki (Égée-du-Sud), Athènes (Attique) et Tanagra (Grèce-Centrale) du 10 au 16 mars 2022. Conduite par son président, M. Didier Marie, elle était également composée de Mmes Françoise Dumont et Laurence Harribey, vice-présidentes du groupe.

L'actualité de la guerre en Ukraine a donné un relief particulier aux deux principaux thèmes de ce déplacement, la transition énergétique et la coopération bilatérale en matière de défense.



Participation à une réunion commune de la commission de la défense nationale et des affaires étrangères et de la commission des affaires européennes du Parlement hellénique

I.- La Grèce sur la voie de la transition énergétique

A – Une dépendance historique aux énergies fossiles

La production et la consommation d'énergie en Grèce restent très largement dominées par les énergies fossiles, en l'absence de filière nucléaire civile : ensemble, le charbon, le pétrole et le gaz naturel y représentaient 84 % de l'approvisionnement en énergie primaire en 2020, contre 46 % en France.

Cette situation s'explique notamment par l'absence de toute filière nucléaire civile en Grèce, en raison du relief et de la sismicité du territoire.

L'exploration des ressources en hydrocarbures du sous-sol de la mer Égée et de la mer Ionienne s'est accélérée au cours des dernières années, afin de réduire la dépendance du pays aux importations, ce qui alimente les tensions avec la Turquie.

B – Un potentiel considérable pour la production d'énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables est toutefois en croissance rapide, les ressources du pays étant considérables en la matière. La part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en Grèce est ainsi passée de 11 % à 31 % de 2005 à 2018. De nouvelles infrastructures ont été construites pour améliorer l'interconnexion des îles et du continent et, ainsi, mieux tirer parti des ressources offertes par les îles pour la production d'énergie solaire ou éolienne.

Le gouvernement grec entend accélérer cette transition, comme l'a confirmé **M. Kostas Skrekas, ministre de l'environnement et de l'énergie**, lors d'un entretien à Athènes avec la délégation. La fermeture de toutes les centrales électriques au lignite a été annoncée pour 2028. Le plan national énergie climat, déclinaison nationale du *Green deal* européen, prévoit de porter à 35 % la part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure d'énergie d'ici 2030, et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 42 % par rapport à 1990. Par ailleurs, un projet de centrale nucléaire en Bulgarie, destiné à alimenter le réseau grec, est en discussion avec les autorités bulgares.

C – L'île de Chalki, pionnière parmi les « Gr-Eco Islands »

Lors de leur déplacement sur l'île de Chalki, dans le Dodécanèse, les membres de la délégation ont visité la nouvelle installation de production d'électricité photovoltaïque, construite grâce à un partenariat innovant avec plusieurs entreprises françaises, dont l'industriel Akuo Energy, et suffisant pour couvrir les besoins annuels en électricité de la commune. Une société coopérative, associant la commune et la plupart des résidents, a été constituée pour exploiter la centrale.



Visite de la centrale photovoltaïque de Chalki, en présence de MM. Angelos Frankakis, maire, Vassilis Roussakis, adjoint au maire, et Vassilis Zafeiropoulos, représentant du groupe Akuo Energy

La municipalité, dont la délégation a apprécié le remarquable dynamisme, s'efforce à présent d'inciter à la diminution de la consommation d'énergies fossiles sur l'île ; les services publics, y compris la police municipale et les garde-côtes, ont été dotés à cet effet de véhicules électriques, grâce au soutien du producteur français Citroën.

Ce modèle est appelé à essaimer : les responsables locaux espèrent le voir reproduit dans une cinquantaine d'îles grecques, notamment en mer Égée.

II.- À la recherche d'un modèle touristique « durable »

Le tourisme occupe aujourd'hui encore une place considérable dans l'économie grecque, puisque ce secteur représente environ un cinquième du produit intérieur brut et des emplois. Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, ce secteur a connu un rebond remarquable en 2021, et l'été 2022 se présentait au moment du déplacement sous d'excellents auspices, malgré le contexte international.

Depuis plusieurs années, les gouvernements grecs successifs ont érigé en priorité le développement d'un tourisme « durable », traduisant des préoccupations à la fois écologiques et économiques. Il s'agit en effet de diversifier les destinations touristiques, de limiter la surfréquentation de certains sites, qui menace la biodiversité et nuit à l'identité des lieux, mais aussi d'allonger la saison touristique, jusqu'à faire de la Grèce « *une destination pour les douze mois de l'année* », selon les termes du **ministre du tourisme M. Vassilis Kikilias**. Il s'agit aussi de développer les courts séjours, y compris pour le week-end – ou *Greekend* selon l'expression du ministère. L'objectif est enfin d'augmenter la valeur ajoutée liée au tourisme et la dépense moyenne par touriste, en privilégiant une offre de qualité.



Entretien avec M. Vassilis Kikilias, ministre du tourisme

III.- Face à la crise climatique, les progrès de la coopération européenne en matière de protection civile

À la suite des incendies meurtriers de l'été 2021, qui ont tué trois personnes et

blessé plusieurs dizaines d'autres, réduit en cendres des milliers d'habitations et ravagé quelque 125 000 hectares de terres, la délégation a souhaité faire le point avec **M. Christos Stylianides**, nouveau **ministre grec de la crise climatique et de la protection civile** et ancien commissaire européen chypriote chargé de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, sur le renforcement des moyens humains et matériels des pompiers grecs et les progrès de la coopération bilatérale et européenne en matière de protection civile.



Entretien avec M. Christos Stylianides, ministre de la crise climatique et de la protection civile

À cet égard, M. Stylianides s'est félicité du renforcement continu du mécanisme européen de protection civile, marqué par la création en 2019 du dispositif RescEU, et de la solidarité manifestée par les autres États membres de l'Union européenne, en particulier la France, lors des incendies de 2021. Il a exprimé son soutien à l'installation à Nîmes d'un centre d'expertise européen pour la protection civile, spécialisé notamment dans les feux de forêt. Les discussions ont également porté sur le rôle du volontariat au sein des forces de sécurité civile, important dans les deux pays, et sur les craintes qu'a pu susciter à cet égard la jurisprudence récente de la Cour de justice de l'Union européenne.

IV.- Diplomatie et défense : un partenariat renforcé entre la France et la Grèce

A – L'effort de défense grec, alimenté par les tensions persistantes avec la Turquie

La Grèce demeure, après les États-Unis, l'État membre de l'OTAN dont les dépenses militaires rapportées au produit intérieur brut

sont les plus élevées (2,8 % en 2020, contre 2,1 % pour la France, selon la Banque mondiale).

Cet effort de défense, considérable pour un pays lourdement endetté, est principalement justifié par la persistance des tensions avec la Turquie, liée notamment à de multiples différends sur la délimitation des zones maritimes et aériennes des deux États en mer Égée et en Méditerranée orientale.

Ces tensions ont connu un brusque regain à l'été 2020, lorsque, à la suite de la conclusion d'un accord entre la Grèce et l'Égypte sur la délimitation de leurs zones économiques exclusives (ZEE) respectives, les autorités d'Ankara ont dépêché le navire de prospection sismique *Oruç Reis*, escorté de navires de guerre, pour explorer les ressources en hydrocarbures des fonds marins de zones disputées au large des îles grecques de Karpathos, Rhodes et Kastellorizo. La Grèce avait alors pu compter sur la solidarité de la France, qui avait dépêché sur place un bâtiment de la marine nationale et deux avions de combat pour participer à un exercice aéronaval commun.

Depuis, les discussions exploratoires entre la Grèce et la Turquie en vue de la résolution de ces différends territoriaux ont repris, sans résultats tangibles pour le moment. La délégation sénatoriale a pu mesurer au cours de son déplacement, aussi bien dans le Dodécanèse qu'à Athènes, combien ce contexte continuait de peser.

B – L'accord de partenariat stratégique franco-grec

Un accord de partenariat stratégique a été conclu entre la France et la Grèce, le 28 septembre 2021, en vue de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines diplomatique et militaire. Il comprend également une clause d'assistance mutuelle en cas d'agression armée contre le territoire d'un des deux pays, perçue à Athènes comme un facteur de « réassurance ».

Cet accord de partenariat, présenté comme une contribution au renforcement de l'autonomie stratégique européenne, traduit les convergences de vues et d'intérêts entre les deux pays, dans un contexte particulièrement mouvant en Méditerranée. Pour la France, la Grèce, économiquement convalescente, apparaît comme un partenaire de plus en plus important dans cet espace méditerranéen ; du point de vue grec, l'accord s'inscrit dans un

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉFENSE, AUTONOMIE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE : L'ACTUALITÉ DE L'AMITIÉ FRANCO-GRECQUE

contexte de renforcement des alliances bilatérales visant à mieux contenir les ambitions du voisin turc.

Concomitamment, une convention a été conclue pour la livraison à la Grèce de trois frégates Belharra, construites par Naval Group à Lorient, faisant suite à la vente de 18 avions Rafale. La délégation a visité la base militaire de Tanagra où les premiers Rafale ont déjà rejoint les Mirage 2000 vendus à l'armée grecque au cours des années 1990 et 2000.



Visite de la base aérienne de Tanagra

V.- L'approfondissement de la coopération interparlementaire

La visite a enfin été l'occasion de poursuivre l'approfondissement des relations entre les groupes d'amitié bilatéraux du Sénat et du Parlement hellénique.

Une rencontre entre les deux groupes d'amitié à Athènes, à l'invitation de **M. Christophoros Stefanadis, député de Samos et président du groupe d'amitié Grèce-France de la Vouli**, a été l'occasion d'aborder l'actualité de la coopération entre les deux pays.

Les membres des deux délégations ont également convenu de poursuivre l'organisation de conférences en ligne sur des sujets d'intérêt commun.



De gauche à droite : Mme Paraskevi Vryzidou, M. Christophoros Stefanadis, M. Didier Marie, Mmes Françoise Dumont et Laurence Haribey.

Composition de la délégation



M. Didier MARIE

Président du groupe d'amitié
Sénateur de Seine-Maritime
(Socialiste, Écologiste et Républicain)



Mme Françoise DUMONT

Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénatrice du Var
(Les Républicains)



Mme Laurence HARRIBEY

Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénatrice de la Gironde
(Socialiste, Écologiste et Républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_591.html